

CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE L'INSTITUTION SAINT STANISLAS
ET L'ASSOCIATION EOLE

Projet LA CITE DU VENT

ARTICLE 1

La présente convention règle les rapports entre « l'Association EOLE », et les classes préparatoires de l'Institution Saint Stanislas ci-après dénommée PREP'ARTS.

ARTICLE 2

La dite convention a pour objet essentiel de permettre la mise en œuvre des connaissances acquises dans le cadre de l'enseignement de l'école, dans la réalisation d'un DVD à usage promotionnel.

ARTICLE 3

Les étudiants de PREP'ARTS participeront, dans la mesure des disponibilités de leur emploi du temps, à la finalisation dudit DVD (montage, mixage).

ARTICLE 4

L'Institution Saint Stanislas s'engage à mettre tout en œuvre pour qu'un produit fini et diffusable à une date à définir soit livré.

Néanmoins, ce travail étant le fruit d'une démarche pédagogique impliquant une stratégie de tournage et de montage particulière, l'une ou l'autre des deux parties peut l'interrompre en fonction d'impératifs liés à la nature même de Saint Stanislas.

ARTICLE 5

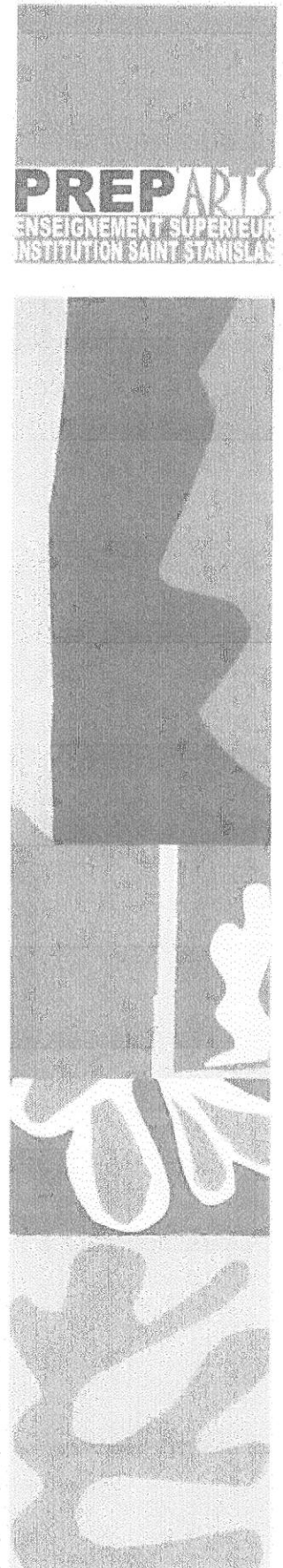
Dans la perspective d'une collaboration satisfaisante, « l'Association EOLE » s'engage à mettre tout en œuvre pour valoriser le travail de la structure PREP'ARTS en organisant toutes les manifestations de promotion qui peuvent s'envisager (évoquant le partenariat dans les différentes brochures ou programmes...), la réciproque allant de soit.

ARTICLE 6

Le responsable de « l'Association EOLE » et le Directeur de l'Enseignement Supérieur de Saint Stanislas se réuniront au moment qui leur semblera opportun afin d'évaluer le travail des étudiants.

ARTICLE 7

Les produits audiovisuels qui seraient réalisés dans le cadre du présent partenariat restent la propriété de « l'Association EOLE » pour constitution d'un fond documentaire, et dans l'optique d'une communication interne et externe. Toutefois, PREP'ARTS se réserve le droit d'utiliser le master à l'exception de toute diffusion commerciale.



16 rue des Chassaintes
30900 Nîmes
Tél. 04 66 67 34 57
Fax 04 66 67 91 74
prep.arts@laposte.net
www.preparts.fr

ARTICLE 8

Afin de protéger le droit à l'image et de dégager la responsabilité de PREP'ARTS, « l'association EOLE » s'engage à obtenir les autorisations qui lui semblent souhaitables afin de prévenir les problèmes éventuels, et à en justifier préalablement au filmage.

ARTICLE 9

« L'association EOLE » assurera aux taux légaux, le défraiement des frais engagés par l'équipe de tournage (transport, hébergement, repas).

Fait à Nîmes, le 19 Janvier 2015

Lu et approuvé

Marc LEMANISSIER

Directeur de l'Enseignement
Supérieur

PREP'ARTS

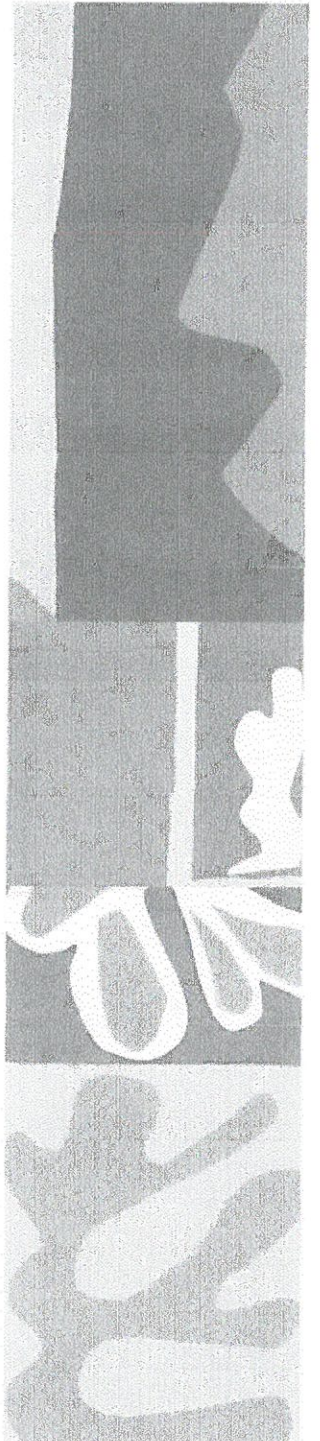
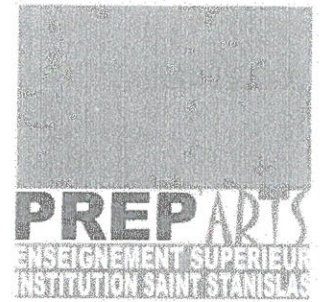
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE
L'INSTITUTION SAINT STANISLAS
16 RUE DES CHASSAINTES
30900 NÎMES

Roland ICARD

Président de l'Association EOLE

R. I. le 19/01/15

Roland ICARD
5, Avenue de Valréas
84600 GRILLON



16 rue des Chassaintes
30900 Nîmes
Tél. 04 66 67 34 57
Fax 04 66 67 91 74
prep.arts@laposte.net
www.preparts.fr